

« Instructions familiares pour les petits-enfants de  
Messire Louis de Montolieu »

BCUL, Fonds Constant CO II/divers/7bis

Texte modernisé

Pour citer cette transcription :

Exemple : Louis de Montolieu, « Instructions familiares pour les petits-enfants de Messire Louis de Montolieu, chevalier, baron, et seigneur de S<sup>t</sup>. Hippolite lieutenant maréchal des armées de Sa Majesté le roi de Sardaigne et général major de celles de Sa Majesté prussienne composées par lui-même, à Berlin l'an MDCCXXXIII », transcrit par Manon André, [www.egodocuments.ch](http://www.egodocuments.ch).

© [www.egodocuments.ch](http://www.egodocuments.ch). Tous droits réservés pour tous pays.

Toute reproduction de ce document, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en Suisse. Son stockage dans une base de données autre que [www.egodocuments.ch](http://www.egodocuments.ch) est interdit sauf accord préalable et écrit de l'éditeur.

## **Protocole éditorial**

Pour rendre ce texte plus accessible, la graphie a été modernisée.

Ont été adaptés à l'usage actuel l'emploi des majuscules et des accents, la graphie des nombres, l'orthographe des noms communs et celui des noms de lieux. Cependant, l'orthographe des noms de personnes a été conservée. Les fautes d'orthographe et d'accords ont été corrigées et les répétitions de mots supprimées. Les mots présentant des doubles consonnes indiquées dans l'original par un tilde ont été résolus et les abréviations développées. Les mots agglutinés ont été séparés selon l'usage moderne, les mots séparés ont été réunis selon l'usage moderne.

Les ratures n'ont pas été signalées. Les corrections et ajouts du scripteur ont été indiqués par l'emploi de l'italique. Les mots incertains et illisibles ont été indiqués entre crochets.

Les numéros de folios ont été indiqués entre barres obliques selon la numérotation du scripteur. Les numérotations non existantes ont été rajoutées par nos soins, entre crochets. La ponctuation d'origine a été respectée.

La mise en page a été conservée.

Instructions familières  
pour  
les petits-enfants  
de  
Messire  
Louis de Montolieu, chevalier, baron,  
et  
seigneur de S<sup>t</sup>. Hippolite  
lieutenant maréchal des armées de Sa Majesté le roi de Sardaigne  
et  
général major de celles de Sa Majesté prussienne  
composées par lui-même,  
à Berlin l'an MDCCXXXIII.

/Page 1/

Mes chers enfants.

Quoique je n'aie pas lieu de douter, que vous ne sachiez à peu près ce que j'ai dessein de vous dire, sur la manière dont vous devez vous conduire pour vous attirer la bénédiction de Dieu et l'estime des hommes, je veux néanmoins vous mettre par écrit les instructions que je vous ai données de vive voix, pendant que votre éducation a été l'objet de mes soins. Cette répétition vous sera une nouvelle marque du tendre intérêt que je prends à votre bonheur et à celui de vos enfants, pour lesquels cet écrit est principalement destiné. Je tâcherai de ne rien oublier de tout ce que je jugerai nécessaire pour la conduite de leur vie. Dieu veuille que ce soit pour sa gloire et pour notre salut commun !

La religion, mes chers petits-enfants, dans laquelle Dieu vous a fait la grâce de naître, a pour son principal fondement la connaissance d'un seul Dieu en trois personnes, /2/ qui quoique réellement distinguées entre elles ne constituent qu'une même essence. Ces trois personnes sont, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, un seul Dieu créateur de toutes choses, auquel notre adoration et tout notre culte est dû, comme à l'unique objet digne de nos hommages religieux. Cet être souverain et infiniment parfait, est une substance invisible et spirituelle, sans commencement et sans fin, et dont les perfections sont entièrement au-dessus de la portée de notre entendement.

2. Le culte qui lui est dû consiste à le craindre et à l'aimer, et les motifs qui nous y engagent sont ses perfections infinies, et les bienfaits que nous avons reçus de sa miséricorde. C'est lui qui nous a tirés du néant pour nous faire des créatures raisonnables formées à son image. C'est lui qui par une grâce que nous ne pouvons assez reconnaître, a livré son fils unique à la mort, pour nous délivrer de la malédiction que nous avons tous méritée, par la désobéissance d'Adam. C'est ce fils bien-aimé qui a lavé nos péchés dans son sang, et qui par ce moyen nous a réconciliés avec son père. Un bienfait si grand, si consolant, et si salutaire, doit être toujours présent à notre esprit, et doit nous porter sans cesse à aimer un dieu, si bon, et si miséricordieux. Mais si nous devons l'aimer, nous ne devons pas moins le craindre ; [3] car si nous n'aspérons à la sainteté qu'il exige de nous, il ne manquera pas de nous faire sentir les effets de sa justice vengeresse. Ne vous imaginez pas, mes

enfants, que le sang de Jésus-Christ vous ait lavés de vos péchés, si vous négligez de vous sanctifier par la pratique des lois de l'Évangile ; croyez au contraire, que votre condamnation en sera plus grande et plus certaine. Faites donc en sorte, que le premier de vos soins, soit d'étudier ces lois, de les imprimer dans votre cœur, et d'y soumettre votre conduite.

3. Un des principaux, et des plus utiles de nos devoirs, c'est la prière, qu'on ne peut négliger sans s'exposer à tomber dans l'impiété, et sans se rendre désagréable à Dieu. Comme c'est lui qui nous a donné le mouvement et l'être, il est bien juste que nous le priions d'être notre protecteur, et de nous pardonner tous les péchés, que nous commettons tous les jours contre sa divine majesté. Il faut donc, mes chers enfants, que vous soyez très assidus, à vous acquitter d'un devoir, aussi légitime que celui-là ; c'est l'unique moyen de vous mettre en état, de vivre, et de mourir, dans l'amour de ce bon Dieu, qui est ce à quoi vous devez le plus aspirer.

4. Ce que j'ai à vous dire touchant les devoirs de l'honnête homme, c'est qu'ils ne diffèrent en rien de ceux qu'exige le christianisme. [4] L'Évangile règle aussi bien nos actions que notre foi ; et quand je vous dirai qu'un honnête homme doit avoir de la probité, qu'il doit être doux à l'égard de tout le monde, qu'il doit haïr le mensonge, la médisance, l'avarice, l'intempérance et autres choses semblables, je ne vous dirai rien qui ne vous soit prescrit par la loi de Dieu ; je me contenterai seulement de vous exciter à la pratique de ces vertus, par des motifs de la force desquels l'usage du monde m'a convaincu.

5. Pour commencer par la probité, elle consiste à agir de bonne foi dans toutes les actions de la vie, à ne rien faire contre la justice et l'équité, à être incorruptible, à ne se laisser jamais gagner par des présents, à ne rien faire contre sa conscience, et enfin à ne contribuer jamais directement ni indirectement, au dessein de ceux qui veulent nuire à quelqu'un. Bien loin de vous rendre complices de leur méchanceté, opposez à leur malice tout ce qui pourra dépendre de vous. Qu'il ne vous arrive aussi jamais de promettre ce que vous ne voudrez pas tenir, car un des plus essentiels devoirs de la probité consiste dans l'exactitude à tenir sa parole, quand même notre intérêt en devrait souffrir. Le psaume XV vous doit servir de règle là-dessus, et sur plusieurs autres de vos devoirs.

6. A l'égard de la douceur et de la bonté, ce [5] sont des qualités d'autant plus estimables qu'elles sont rares. Elles nous rendent sensibles aux maux de notre prochain ; elles nous portent à lui rendre tous les bons offices dont nous pouvons être capables. La douceur annonce la bonté, et par cela même elle prévient en notre faveur, ce qui est un très grand avantage. La bonté achève ce que l'autre avait commencé, je veux dire, qu'elle nous gagne les cœurs, et nous rend en quelque sorte semblables à la divinité qui se plaît à faire du bien. Quel plus grand motif peut-on avoir pour l'exercice d'une vertu ? Je vous recommande donc de pratiquer celle-ci dans toutes les occasions. Vous vous attirerez non seulement par ce moyen l'estime du monde ; mais ce qui est infiniment plus, la bénédiction de Dieu.

7. Je vous exhorte aussi, mes chers petits-enfants, à ne vous laisser jamais aller à la médisance. C'est un vice qui est incompatible avec un bon cœur. Vous devez d'autant plus être sur vos gardes là-dessus, que c'est un défaut dont peu de personnes sont exemptes. Faites que les mauvais exemples que vous aurez sans cesse devant les yeux, ne vous engagent point insensiblement à les imiter. Ce sera une singularité dont vous retirerez beaucoup d'honneur, et qui vous sera utile en toute manière. Premièrement vous vous rendrez agréables à Dieu, puisque vous satisferez par là au précepte qui vous ordonne /6/ d'aimer votre prochain comme vous-même. En second lieu, vous vous épargnerez bien des chagrins, car ceux qui se font un plaisir de médire, s'exposent par un juste retour, à la médisance de ceux qu'ils ont offensés par leurs discours. Quelque irrépréhensible qu'on puisse être, on a des endroits faibles, et les personnes de qui on a médit, sont comme en sentinelle pour avoir prise sur celles qui les ont dénigrées. Je vous laisse à penser ce qu'elles sont capables de

faire, lorsqu'elles ont une fois trouvé l'occasion d'exercer leur ressentiment. C'est alors qu'elles font valoir la loi du talion, œil pour œil, dent pour dent. Ce qui est encore à craindre c'est qu'il arrive souvent que ces personnes joignent la calomnie à la médisance, et que l'une et l'autre sont conçues si artificieusement, qu'elles suffisent quelquefois pour nous perdre sans ressource. Cette seule considération devrait suffire, pour réprimer en nous le penchant que nous avons naturellement à la médisance. Faites usage de cette considération, je vous en conjure, mes chers enfants, mais surtout ayez pour principe la charité.

8. Le vice dont je vais vous entretenir est si indigne d'un honnête homme, que je crois qu'il suffit de vous le nommer pour vous en faire concevoir de l'horreur. C'est le mensonge. Vous ne douterez point qu'il ne soit le fruit /7/ malheureux de l'impiété et de l'injustice, quand vous ferez réflexion qu'en mentant on se rend semblable au diable, auquel l'Écriture donne le nom de menteur par excellence. Ceci vous doit convaincre de plus en plus, qu'on se rend très désagréable à Dieu par cet infâme caractère, et qu'on éloigne sa bénédiction en s'éloignant de la vérité. D'ailleurs le monde quoique fort corrompu exige de ceux qui s'en veulent faire aimer, qu'ils se conduisent dans leurs paroles comme dans leurs actions, avec cette droiture de cœur qui persuade les plus défiants et les plus incrédules. Soyez certains, mes enfants, qu'un homme qui sera une fois reconnu sur le pied de menteur, ne s'attirera jamais l'estime ni la confiance de personne. On le soupçonnera de mentir, lors même qu'il dira la vérité, et l'on s'imaginera encore qu'il n'a contracté ce vice, que pour couvrir les fautes auxquelles il est sujet. Ne permettez jamais, mes chers enfants, qu'on ait de vous de semblables idées, si vous voulez être aimés et considérés.

9. Si le mensonge est odieux, l'avarice ne l'est pas moins ; un avare désire toujours d'accumuler biens sur biens, il ne s'embarrasse point des moyens justes ou injustes, il lui suffit d'obtenir ce qu'il désire, il méprise à cet égard les reproches intérieurs de sa conscience. A bien considérer ce vice, il n'en est point de plus pernicieux /8/ Celui qui en est atteint, fait son dieu de ses richesses. C'est ce qui a porté Saint Paul à appeler l'avarice une idolâtrie. D'ailleurs elle est la source de presque toutes les mauvaises actions qui se commettent. C'est l'avarice qui porta Judas à trahir son maître. Un exemple de cette nature doit suffire pour vous en donner une juste idée. Envisagez donc ce monstre tel qu'il est, concevez-en toute l'indignité, et haïssez-le, autant qu'il est haïssable. N'amassez du bien que par des voies honnêtes et légitimes, et employez-le à assister autant que vous le pourrez, ceux qui auront besoin de votre secours. Avec cette précaution pourtant, de tâcher de connaître leurs besoins, et leurs mérites, pour y proportionner vos bienfaits. Il est bien vrai que la charité regarde tous les hommes en général ; mais c'est du plus au moins. Dieu veuille, mes chers enfants, vous mettre en état de pouvoir exercer cette vertu, et vous en donner la volonté !

10. La prodigalité est un vice opposé à celui dont je viens de parler ; mais vous ne devez pas pour cela en avoir moins d'horreur. Il est vrai qu'il ne part pas d'un aussi mauvais principe que l'avarice ; mais les suites n'en sont pas moins dangereuses, ni funestes. Un homme prodigue dissipe son bien sans réflexion, il n'entre jamais comme il faut dans la connaissance de ses affaires, il dépense lorsque la /9/ prudence devrait le porter à l'épargne ; et cette conduite ne manque jamais de le jeter dans la mendicité, quelque bien qu'il puisse avoir. Prévenez donc ce malheur, mes chers enfants, par une sage économie, qui consiste à régler notre dépense sur le bien que nous avons. Ne prenez donc pas un vol qui soit au-dessus de vos forces. Par ce moyen vous éviterez non seulement de manger votre capital, mais vous éviterez aussi par cela même, d'avoir votre recours au bien d'autrui, dont vous ne vous acquitterez point, et cette injustice ne pourrait que donner beaucoup d'atteinte à votre réputation, et à votre conscience. Et comme il y a apparence que le bien que vous hériterez de vos parents ne sera pas considérable, vous devez vous attacher, je ne dis point à conserver votre patrimoine ; mais à améliorer votre condition, par une honnête économie qui tienne un juste milieu. Si vous en usez ainsi, vous ne vous exposerez pas à être abandonné par ceux de vos amis, sur lesquels vous comptiez le plus. La pauvreté est dure en elle-même, mais elle l'est doublement, en ce qu'elle éloigne de nous les personnes, qui dans notre prospérité nous étaient

attachées. Elles n'ont alors aucun égard au besoin où nous nous trouvons, pour si pressant qu'il puisse être. Il est vrai, que le mauvais usage que nous avons fait de notre bien, semble autoriser leur conduite. Mais quand cela ne serait pas, il est certain que les hommes pour l'ordinaire, ne sont amis que de la fortune. C'est donc à nous, à nous conduire /10/ de telle sorte, que nous ne nous mettions jamais dans la nécessité d'éprouver leur dureté.

11. Après vous avoir entretenus des suites fâcheuses de la prodigalité, je ne dois pas oublier de vous recommander de haïr le jeu, et surtout les jeux de hasard. Il est bien difficile qu'un joueur de profession soit honnête homme. On ne joue que dans la vue de gagner, quand même ce serait à la ruine de ceux avec qui l'on joue. Un semblable motif d'intérêt est bas, il est cruel, en un mot il est inhumain. Mais comme la convoitise du gain est souvent frustrée de ce qu'elle se promet, on perd, et plus on perd plus on s'attache au jeu, jusqu'à ce que l'on se ruine sans ressource. Les tristes, les tragiques exemples que j'ai vus, de la ruine totale de ceux qui se sont abandonnés au jeu, me font dresser les cheveux quand j'y pense. Ajoutez à cela, que le jeu pour l'ordinaire rend un homme fripon. Le désir de gagner, et le chagrin de perdre, étouffent tous les principes d'honneur qu'on pourrait avoir, et engagent à tromper. On ne saurait le faire si adroitement, si finement qu'on ne soit tôt ou tard découvert, et alors l'on est ruiné de réputation, et l'on s'attire de méchantes affaires. D'ailleurs, c'est un vol proprement dit, dont vous n'ignorez point l'infamie, quand vous serez parvenus à un âge de raison. Outre cela, mes chers enfants, la perte qu'on fait en jouant, produit ordinairement le blasphème /11/ qui est le plus horrible de tous les crimes. Peut-il y avoir rien de plus exécrationnable que de s'emporter contre son créateur, et de violer la crainte et le respect infini qui lui sont dus. Si on regarde comme un crime impardonnable, les emportements d'un sujet envers son souverain, que peut-on penser de ceux de la créature envers son créateur ? Je vous conjure donc, par le soin que vous devez avoir de votre salut, de votre repos, de votre réputation, et de votre fortune, de ne vous laisser jamais entraîner, ni conduire, par la maudite passion du jeu. Je prie Dieu qu'il veuille vous en garantir.

12. Souvenez-vous, mes chers enfants que votre corps est le temple du Saint-Esprit. Ne le souillez donc point en vous laissant aller à vos convoitises. Fuyez l'impureté. Un des plus grands écueils de la jeunesse, c'est la débauche des femmes. Évitez-la, si votre conscience et votre santé vous sont chères ; ayez toujours l'exemple de Joseph devant les yeux ; et croyez qu'il n'y a point de crime qui expose à des inconvénients plus fâcheux que la luxure. Ce malheureux vice entraîne après soi, ce qu'il y a de redoutable pour le temps, et pour l'éternité. On dissipe son bien, on ruine sa santé, et l'on se rend très désagréable à Dieu. Saint Paul dit, que les adultères, et les fornicateurs, n'hériteront point le royaume des cieux. L'adultère en particulier, est un de ces crimes qu'on ne saurait pour ainsi dire /12/ effacer par la repentance. Les enfants qui en peuvent naître, ôtent aux légitimes, une partie de ce qui devrait naturellement leur revenir ; et combien de difficultés n'y a-t-il point à réparer cette injustice, sans compter plusieurs autres, qui sont une suite inévitable de ce péché. Son atrocité est si palpable, qu'il me paraît inutile de la détailler ; ainsi je n'en dirai pas davantage là-dessus.

13. Cultivez votre raison, comme un don de Dieu qui vous distingue des bêtes, et qui vous met en état de connaître, et d'aimer votre créateur ; ne l'offusquez point par les fumées du vin ; vous ne pourriez le faire sans vous dégrader de la qualité d'homme, et sans vous rendre semblables aux brutes. L'ivrognerie en nous faisant perdre la raison, nous rend capables de toutes sortes de crimes, nous jette dans la crapule, altère notre santé, et fait que quelques bonnes qualités que nous puissions avoir d'ailleurs, nous ne nous attirons jamais la confiance de personne, et principalement de ceux qui pourraient nous faire du bien. En effet, quel fond peut-on faire sur des gens, qui se laissent aller à la sensualité, jusqu'à lui sacrifier ce que Dieu leur a donné de plus précieux ; ce qui les met par cela même hors d'état de vaquer, aux fonctions de leurs emplois. Ayez donc soin, mes chers enfants, de vous garantir de ce vice, non seulement par rapport aux avantages de ce monde ; mais

aussi par /13./ rapport à votre conscience, que vous devez toujours, et dans toutes vos actions, consulter avant toute chose.

14. Rien ne contribue plus à perdre la jeunesse que les mauvaises compagnies ; accoutumez-vous de bonne heure à les fuir. Si vous ne voyez que des gens de bien, vous en retirerez plusieurs avantages considérables. Vous ne corromperez point vos mœurs, vous ne contracterez point de mauvaises habitudes, et le public vous jugera tels, que ceux dont il verra que vous aimez la compagnie. Dis-moi qui tu fréquentes, dit le proverbe italien, et je te dirai qui tu es. En effet, c'est par là qu'on peut juger, de la bonne, ou de la mauvaise conduite d'une personne. Parmi les honnêtes gens que vous fréquenteriez, tâchez de vous faire des amis. Un bon ami est un trésor, mais c'est un trésor de la nature de tous les autres, il est rare d'en trouver. Les hommes en général faits comme ils le sont, ne sauraient remplir les devoirs qu'exige la qualité d'ami, ils sont pour l'ordinaire trop attachés à leurs propres intérêts. Comment pourraient-ils donc, je ne dis pas les sacrifier, mais même les négliger, en faveur de ceux dont ils se disent amis ? Cependant il faut faire l'un et l'autre quelquefois. Il n'appartient donc qu'à ces hommes rares, dont la vertu seule règle les actions, de mériter notre confiance, et de nous obliger de les regarder comme de bons /14/ amis. Pour les acquérir il faut, mes chers enfants, vous rendre aimables par votre conduite, être doux, modestes, sincères, honnêtes, complaisants, et ne rien faire en un mot, où il ne paraisse que l'honneur, la bonne foi, et la probité, animent toutes vos actions. Dans le choix que vous ferez d'un ami, il faut que vous lui trouviez le même caractère ; mais souvenez-vous que vous ne pouvez le faire, qu'après avoir longtemps éprouvé sa vertu, et sa fidélité.

15. Soyez exacts à garder les secrets qui vous auront été confiés, regardez-les comme un dépôt qui vous a été mis entre les mains, et dont vous ne pouvez point disposer. C'est une imprudence de révéler son propre secret, mais révéler celui d'autrui, c'est une perfidie. S'il vous arrive par hasard de pénétrer, de découvrir le secret de quelqu'un, agissez avec la même circonspection que si on vous en avait fait le dépositaire, à moins que votre intérêt, celui de vos proches, ou celui de vos amis, n'en dû souffrir. Mais en ce cas-là, donnez vos avis de telle sorte, que vous ne vous mettiez point, dans la nécessité de nommer personne. Ne vous avisez jamais d'être comme la plupart des gens, qui sont toujours aux écoutes, pour découvrir ce qu'on veut leur cacher. C'est un mauvais caractère, cette curiosité n'est pardonnable, que quand il s'agit d'affaires qui nous intéressent, et encore faut-il avoir là/15/dessus beaucoup de retenue.

16. Ne vous rendez jamais coupables d'ingratitude ; au contraire, soyez toujours reconnaissants, au-delà du bienfait que vous aurez reçu, vous ne pécherez point par cet excès-là, et vous porterez les gens à se faire un plaisir, de vous rendre service. Les hommes sont ordinairement fort injustes, sur l'article de la reconnaissance. Ils ont le plus souvent recours à de vains prétextes pour se dégager de leurs obligations. Prenez le contre-pied de cette conduite : recherchez avec empressement de rendre de bons offices, à ceux de qui vous en aurez reçu. Ne vous bornez pas à cela, rendez-en aussi quand vous le pourrez, aux personnes qui vous en demanderont, ou que vous jugerez en avoir besoin : c'est le propre d'une belle âme, de se prêter à tout ce qui peut être utile.

17. Évitez les procès, et si vous avez jamais des affaires, qui semblent vous engager, à avoir recours à la justice, servez-vous de tous les expédients possibles, pour les accommoder. Les procès sont toujours accompagnés d'inquiétudes, et de chagrins, et engagent souvent à de si grandes dépenses, qu'elles suffisent quelquefois, pour ruiner ceux qui s'y sont exposés. Cédez plutôt quelque chose de votre droit, et ne croyez pas que ce que vous aurez cédé, soit perdu pour vous ; il vous aura servi à acheter la paix, qui est /16/ un des plus précieux biens du monde, et qu'on ne saurait trop payer.

18. Ne vous laissez jamais conduire, par les mouvements d'une trop grande ambition. C'est une source féconde de tourment, et d'inquiétude. Ne désirez point, au-delà de ce qui peut

raisonnablement vous convenir. Un avancement médiocre, est souvent plus avantageux, que ces grands emplois que tant de gens briguent, sans considérer à quoi ils exposent ceux qui les possèdent ; surtout quand leurs talents n'y sont pas proportionnés. Bornez votre ambition, sans négliger un honnête établissement, quand vous pourrez vous le procurer, par des voies, où personne ne puisse trouver à redire. Mais quelque poste que vous occupiez, étudiez-vous à remplir ses engagements, avec dignité. Si Dieu vous élève, ne vous enorgueillez point. C'est beaucoup de se faire souhaiter ; mais c'est plus encore de se faire regretter. Rarement voit-on quelqu'un avoir ce sort, s'il n'a pas fait un bon usage de sa fortune. Ne vous abattez point dans la mauvaise, principalement si vous n'avez rien à vous reprocher. Outre que le chagrin ne remédie point au mal, il s'oppose à sa guérison ; on manque de force, on ne donne point lieu à la réflexion, et ainsi l'on se prive de tout moyen de se relever. Il faut au contraire, aller contre le courant, agir sans /17/ relâches. La fortune veut quelques fois être forcée. Pour cet effet, la liberté d'esprit est nécessaire, et l'on ne peut sans elle qu'échouer, dans ce que l'on entreprend.

19. Gardez-vous bien d'être envieux de la prospérité d'autrui ; l'envie est un monstre, qui non seulement rend méprisable, celui qui en est possédé ; mais qui le prive encore, du plus grand plaisir de la vie, c'est la tranquillité de l'esprit. L'envieux est toujours chagrin de voir prospérer, ceux qu'il regarde comme inférieurs à son mérite ; il va plus loin, il est fâché indifféremment, du bonheur de tous ceux qui possèdent certains emplois, il s'imagine qu'on lui a fait tort, de ne l'avoir point préféré à ses concurrents ; ce n'est même pas tout encore, il exhale son envie, contre quiconque est plus favorisé que lui, de la fortune. Si bien qu'il est vrai de dire, que l'envieux est dans un tourment continuel. Vous jugerez bien, après le petit détail que je viens de faire, des effets de l'envie, que c'est un vice non seulement ennemi de notre repos, mais encore incompatible avec un bon cœur. Il est si honteux ce vice (prenez-y garde), qu'on aimerait mieux être reconnu coupable, de tout autre que de celui-là, tant on est convaincu de sa laideur. Ayez donc pour lui, mes chers enfants, une véritable horreur. Ne soyez jamais fâchés, je ne dis pas du bonheur de vos amis, mais même de celui de vos ennemis. Soyez /18/ toujours contents de votre condition, par rapport aux vues de la providence sur vous, et bénissez-la, du bien qu'elle départira à votre prochain. Ce sera le moyen de vous rendre agréables à Dieu, et aux hommes, et de posséder cette paix de l'âme, sans laquelle on ne peut qu'être malheureux.

20. La raillerie est une de ces choses, qui contribuent souvent à nous faire des ennemis ; il serait donc bon de ne railler jamais, à moins que l'on ne fût capable de le faire avec délicatesse, et avec choix, je veux dire, que notre raillerie ne doit avoir pour but que de faire honneur à la personne qui en est l'objet. Mais comme il arrive ordinairement, que l'on a une tout autre vue, elle est la source de mille divisions, qui produisent des querelles fâcheuses. Souvent un bon mot, a coûté la vie à son auteur. L'abus de la supériorité d'esprit que l'on a sur nous, nous choque, et nous révolte. Ne vous avisez pourtant pas de vous gendarmer, contre les railleries qu'on pourra vous faire ; il en est qui peuvent nous être d'un grand usage, pour corriger des défauts, dont nous nous croirions exempts, si quelqu'un ne nous les découvrait, par ses railleries. Enfin à bien considérer ces sortes de conversations, elles doivent toujours être agréables et ne paraître injurieuses, que dans la bouche d'un ennemi.

/19/

21. De tous les désordres que la corruption humaine a introduits, il n'en est point de plus déplorable que le duel, d'autant plus qu'il paraît très difficile, de ne s'y pas trouver quelquefois engagé ; surtout lorsqu'on a pris le parti des armes. Cependant, il n'est pas absolument impossible d'éviter ce malheur. Pour cet effet, ne contestez jamais avec opiniâtreté avec personne, ne soyez point querelleux, ayez de la douceur ; ne vous donnez point de grands airs, ne faites point les importants, mais tâchez plutôt de vous accommoder, à l'humeur de ceux avec qui vous serez obligés de vivre. Par une conduite si sage, vous éviterez la fatale nécessité, d'exposer votre vie ou

de l'ôter à votre ennemi. Il n'y a personne en quelque état qu'il soit né, qui ne veuille être considéré, et traité civilement. Ce sont des égards qui coûtent si peu, qu'on est doublement inexcusable, quand on les néglige. Qu'y a-t-il de plus doux, que de se faire aimer de tout le monde, et que ne doit-on pas employer, pour obtenir cet avantage ? Ne vous piquez jamais d'honneur sur votre qualité, ni sur votre naissance ; mais souvenez-vous toujours que vous êtes obligés de faire valoir votre noblesse, par votre vertu. Soyez soigneux de rendre à vos supérieurs, ce qu'ils ont droit d'exiger de vous ; soyez doux, honnêtes, complaisants, ouverts à l'égard de vos égaux. Soyez civils, débonnaires envers vos inférieurs ; mais ne vous familiarisez /20/ pas trop avec eux. Si vous faites usage, mes chers enfants, des avis que je viens de vous donner, vous éviterez le malheur dont il s'agit, et dans lequel vous pourriez périr, pour ce monde, et pour l'éternité. Surtout implorez la grâce de Dieu.

22. N'oubliez jamais, qu'une des choses qui déshonore le plus, c'est la lâcheté, particulièrement dans un homme de guerre. Examinez-vous donc bien là-dessus, avant que de prendre ce parti, et songez que le métier le plus vil, vaudrait mieux pour vous, qu'un emploi distingué, si vous n'aviez pas le courage, et la fermeté, nécessaires pour vous acquitter de votre devoir. Outre que la lâcheté rend méprisable, elle nous fait violer le serment que nous avons fait au Prince ; ce qui est un crime d'autant plus grave, qu'il nous livre non seulement quelque fois, à la main du bourreau, tant pour venger le souverain, que pour donner un exemple ; mais il nous rend aussi très coupables devant Dieu. Si vous prenez donc le parti des armes, faites voir de la fermeté, et du courage, dans toutes les occasions qui se présenteront. Attaquez, et défendez, avec intrépidité, les postes qui vous auront été confiés ; mais ne croyez pas, mes chers enfants, que vos engagements se bornent seulement à cela, il en est beaucoup d'autres, que vous ne sauriez négliger sans être mauvais officiers, et par une juste conséquence, sans risquer de perdre vos emplois. Vous devez /21/ donc être fort soigneux, de vous instruire de leurs fonctions, et de les remplir avec exactitude. Une chose encore que je ne dois pas omettre, c'est que vous devez vous abstenir constamment, de toute concussion, et vous contenter de vos gages. La plupart des officiers s'imaginent, qu'en allant au-delà de leurs justes prétentions, ils ne font rien qu'ils ne soient en droit de faire. La guerre, disent-ils, permet cela ; et comment pourrions-nous autrement, remettre un équipage délabré, pourvoir à tous les besoins auxquels nous sommes exposés ? Voilà comment ils raisonnent, sans penser au compte, qu'ils auront à rendre, un jour, de leurs extorsions ; ni à l'impossibilité où l'on est ordinairement, de les réparer, par la restitution, soit manque de bonne volonté, soit que la chose soit devenue impraticable, par mille et mille difficultés, qui sont les suites naturelles de l'injustice. L'éloignement des temps, des lieux, et la mort des personnes à qui l'on a fait tort, sont autant d'obstacles qu'on rencontre ; d'ailleurs il arrive le plus souvent, qu'on est hors d'état de faire cette restitution, quelque disposition qu'on y eut. Voici encore un de vos devoirs, que vous ne devez jamais perdre de vue ; c'est de n'user jamais d'inhumanité envers l'ennemi. Est-il blessé, prisonnier, en un mot hors de défense, usez-en avec lui, comme vous voudriez qu'il en usât avec vous, si vous vous trouviez dans le même cas que lui. La férocité ne doit se trouver, que parmi les ours, ou dans d'autres animaux semblables, et la générosité doit être inséparable de /22/ la qualité d'honnête homme. Je me flatte, mes chers enfants, que Dieu vous aura fait la grâce, de naître avec les dispositions convenables à la profession, à laquelle vous serez appelés. Si je n'étais fondé dans cette pensée, je vous estimerais bien malheureux. S'il vous arrive de faire quelque action, qui soit digne des applaudissements du public, ne donnez pas lieu au soupçon, que vous vous en applaudissez vous-mêmes. Les hommes refusent leurs louanges à ceux, qui se couronnent de leurs propres mains, et notre modestie au contraire, les engage à nous rendre justice, et à publier ce qui nous est avantageux. Faites donc en sorte, qu'il ne paraisse rien, ni dans vos discours, ni dans vos manières, ni dans votre contenance, qui puisse faire penser, que vous êtes contents de vous-mêmes, et que vous croyez avoir mérité des éloges. Gardez-vous bien aussi, de faire comme la plupart des gens, qui racontent sans cesse leurs vrais, ou prétendus exploits de guerre. Ces sortes de récits, sont toujours suspects, et fatiguent sans persuader. Cela n'est supportable que quand l'occasion s'en présente naturellement, et encore faut-il user alors d'une grande circonspection.

23. Appliquez-vous à bien parler la langue du pays, où vous êtes nés. Cela vous sera très avantageux. L'art de se bien énoncer, est d'un grand secours dans les affaires de la vie. Appliquez-vous aussi, à bien parler la langue /23/ française ; sur le pied qu'elle est en Europe, il faut la savoir nécessairement. De toutes les langues vivantes, il n'en est point qui soit autant estimée, ni qu'on parle plus généralement. Cela prouve la nécessité où l'on est, de la savoir dans toute sa pureté. Comme il y a apparence, mes enfants, que ce pays qui vous a donné la naissance, sera celui où vous vous établirez, je vous exhorte d'en apprendre les lois et les coutumes. Enfin tout ce qui vous peut procurer, l'honneur de servir le roi, avec les qualités qui font un habile homme. Joignez sur toutes choses à cette habileté, un grand attachement pour les intérêts de Sa Majesté, qui lui fasse comprendre de même qu'à tous les témoins de vos actions, que vous êtes des sujets fidèles, et soigneux à vous acquitter de vos devoirs. Par ce moyen vous vous attirerez la bienveillance du prince, et par cela même, vous vous procurerez des emplois honorables, et utiles à tous égards. Quand cela n'arriverait pas, vous n'auriez du moins rien à vous reprocher, ce qui est toujours d'une grande consolation.

24. Après vous avoir parlé de tous vos devoirs en général, tant envers Dieu qu'envers les hommes, il est bien juste, mes chers enfants, que je vous entretienne un moment, de ce que vous devez à ceux qui vous ont donné la naissance et qui ont soin de votre éducation. Vous devez avoir pour eux un respect inviolable, et toute sorte de tendresse. La nature vous l'enseignerait, quand Dieu ne /24/ l'ordonnerait pas, dans la seconde table de sa loi. Jugez donc combien vous vous rendriez criminels, si vous veniez à violer un devoir, aussi vivement imprimé dans le cœur de tous les hommes, et qui d'ailleurs est fondé, sur un commandement si précis, et si positif, d'honorer ceux qui nous ont donné le jour. Faites attention que c'est le seul commandement de la loi, qui soit accompagné d'une promesse. La persuasion où je suis, que vous aurez les sentiments qu'exige la nature, l'honneur et la religion, fait que je me dispense de vous représenter plus au long ce devoir. Fasse le Ciel, que ma persuasion soit bien fondée !

25. Pour ce qui est de l'union qui doit régner entre les frères, elle est si nécessaire, que vous ne pourriez la rompre, sans offenser Dieu, ni sans vous attirer le mépris du monde. Ajoutez à cela, que l'inimitié des frères, leur suscite souvent des affaires, dont leur union les garantirait. Leur discorde donne de la hardiesse à leurs ennemis, qui n'oseraient rien entreprendre contre eux, s'ils les voyaient unis. Toutes les sociétés se maintiennent, par la concorde, et se ruinent par la division. L'histoire de tous les siècles, vous fournira plusieurs exemples là-dessus, et ces exemples serviront, à vous faire voir la nécessité, où vous êtes, de vivre en bonne intelligence, les uns avec les autres. Enfin, mes chers enfants, si l'amitié fraternelle vous est chère, vous vous ferez /25/ respecter par ceux mêmes, qui n'en auraient pas la volonté. N'ayez rien de réservé les uns pour les autres ; assistez-vous mutuellement de vos biens et de vos conseils ; ce sera le moyen de vous rendre Dieu favorable, et vous aurez l'avantage de faire voir à tout le monde, qu'il en est de votre union, comme de celle des membres du corps, dont on ne saurait offenser un seul, que les autres ne s'en ressentent.

26. De toutes les unions du monde il n'en est point de plus sainte, ni de plus inviolable, que celle du mari et de la femme. Si la providence vous appelle jamais, à l'état du mariage, faites en sorte, mes chers enfants, que la paix, et la concorde, soient inséparables de l'engagement, que vous aurez contracté. Rien ne contribue tant, à mettre les gens dans cet heureux état, que l'estime et la déférence qu'on a l'un pour l'autre. Pour cet effet, il faut faire choix d'une personne, dont la vertu soit si bien connue, qu'on ne s'y puisse point tromper. Sans une estime, et sans une amitié réciproque, le mariage devient un enfer ; gardez-vous donc bien, de vous marier par caprice, et par une inclination de jeune homme, fondée sur un amour sensuel. Ces sortes d'engagements, sont rarement heureux. Ne faites rien que par raison, dans une affaire de cette conséquence, où il s'agit d'une union indissoluble. Après la vertu, le bien n'est pas d'un petit secours, pour cimenter la bonne intelligence, qui doit régner entre le mari et la femme. La /26/ pauvreté est dure dans toute sorte d'états ; mais elle l'est infiniment plus dans le mariage. Le nombre d'enfants qu'on peut avoir, et la

tendresse que les pères et mères ont naturellement pour eux, les engage à de si grandes dépenses, qu'il est bien difficile d'avoir cette tranquillité d'esprit, qui rend heureux, si l'on ne peut pourvoir à toutes les choses, que demandent leur éducation, et leurs établissements. Ne vous alliez aussi jamais, autant que vous le pourrez, avec une personne dont la naissance soit inférieure à la vôtre. Car outre que c'est la pratique générale de la noblesse du pays, où vous êtes nés, il en résulte encore un avantage considérable ; on se fait des appuis ; mais il ne faut pas cependant, qu'une semblable alliance vous fasse négliger le bien. Une chose encore à laquelle vous devez vous attacher, c'est de vous informer des familles, dans lesquelles vous voudrez entrer. Il en est où les faiblesses de corps, et d'esprit, sont comme héréditaires. Ayez donc, mes enfants, la précaution, et la prudence, de ne point vous allier avec elles. Ne vous imaginez pas que toutes les qualités, dont je viens de parler, soient si rares, qu'il soit impossible de les trouver réunies, dans un même sujet, non ; on les rencontre quelquefois quand on les cherche, et on peut n'être pas refusé des personnes qui les possèdent, si l'on s'en est rendu digne par une vie réglée, et à laquelle on ne puisse rien trouver à redire.

27. A l'égard de la manière dont vous devez vous gouverner avec vos domestiques, elle consiste, à leur payer exactement leurs gages, et à les traiter avec douceur. Leur condition exige qu'on ait de grandes indulgences pour eux ; obligés de servir autrui, leur sort est assez rude ; sans qu'on l'empire, par de mauvais traitements, qui rendraient leur condition insupportable. La plupart des maîtres, pour autoriser leur cruauté, ou leur mauvaise humeur, se servent du prétexte spécieux, qu'ils ne sauraient se faire obéir, s'ils n'employaient les châtimens. Mais outre que cette conduite est le plus souvent inutile, il arrive qu'une trop grande sévérité, mette les gens au désespoir, et dans cet état ils agissent d'une manière très préjudiciable, à ceux qui ont poussé leur patience à bout ; ils quittent leur maître, dans le temps qu'ils leur seraient le plus nécessaires, et il arrive même quelquefois, qu'ils ne l'abandonnent qu'après l'avoir volé. J'en ai vu plusieurs exemples. Faites donc plutôt en sorte par vos exhortations, de les porter à leur devoir, et si cela ne réussit pas, donnez-leur leur congé, sans les maltraiter. Ne vous familiarisez jamais avec eux, si vous ne voulez les rendre insolens. Ils sont ordinairement, fort sujets à s'émanciper, et à manquer au respect, qu'ils doivent à leurs maîtres, lorsque ceux-ci ne se tiennent pas sur leurs gardes, là-dessus. Ne leur témoignez jamais non plus de la méfiance ; mais en même temps, ne les exposez point à la tentation, en laissant votre argent ou votre bien à leur discrétion, car il est /28/ quelques fois, qu'un domestique qui avait servi son maître, avec toute sorte de fidélité pendant vingt ans, a cessé de lui être fidèle, en abusant de la trop grande confiance qu'il avait en lui. Si vous vous conformez, mes chers enfants, aux avis et aux conseils, que je viens de vous donner, vous vous épargnerez bien des chagrins, et vous aurez la facilité, de trouver de bons et de fidèles domestiques.

28. Tous les préceptes que je vous ai donnés jusqu'ici, ne vous seront utiles qu'autant que vous voudrez les étudier, et les méditer. Et pour les rendre plus efficaces, joignez-y la lecture des bons livres de morale, et de dévotion. L'étude de l'histoire, vous sera aussi d'un grand secours, si vous vous y appliquez, moins pour passer le temps, que pour vous former l'esprit. C'est dans cette source, que l'on peut puiser une infinité de choses, absolument nécessaires, pour la conduite de la vie. Les exemples qu'on y trouve, de fortune, et de malheur, de sagesse, et d'imprudence, sont autant de leçons pour nous rendre prudents et avisés. Appliquez-vous aussi à l'étude de la géographie, sans laquelle tout ce que vous liriez, ne saurait vous donner, qu'une connaissance imparfaite de l'histoire. Ne négligez point celle de la fable, elle a son usage, et quand elle ne servirait, qu'à nous faire entendre beaucoup de choses, qu'on rencontre tous les jours, dans les livres, on ne perdrait pas son temps à s'y appliquer. Tâchez aussi d'avoir une idée de tous les /29/ termes qui entrent dans le commerce du monde, soit de l'architecture, ou de la navigation, ou de la peinture, ou de la chasse, ou du manège, et de la géométrie. Cette dernière est si utile, que vous ne sauriez trop vous y appliquer. Elle forme le jugement, elle rend l'esprit juste.

Mes chères petites filles.

29. De tous les devoirs dont j'ai parlé jusqu'à présent, il en est quelques-uns qui regardent également, *et* vous et vos frères ; mais il en est aussi qui ne regardent qu'eux. J'ai donc dessein de vous dire quelque chose en particulier. Il faut que vous vous souveniez toujours, que la modestie est si essentielle à votre sexe ; que vous ne sauriez la blesser le moins du monde, sans vous faire beaucoup de tort. La pudeur doit être inséparable de vos paroles, et de vos actions ; et pour soutenir ce caractère, vous devez éviter les compagnies des personnes, qui font profession de vivre avec une liberté, qui sans aller jusqu'au crime, ne les met point à couvert de la médisance. Ne lisez point les romans. Cette lecture ouvre le chemin à la coquetterie, et dès qu'une fille passe *pour* coquette, elle est sur un très mauvais pied. Ne lisez rien qui ne soit propre à vous inspirer la vertu, et la piété. Le Vieux et le Nouveau Testament, sont des livres dont vous ne /30/ sauriez ignorer le contenu, sans être infiniment coupables. Car outre qu'ils vous apprendront votre religion, le Vieux Testament vous apprendra encore, une infinité d'histoires, qui sont d'un grand usage dans les conversations les plus ordinaires. Et à propos de conversations, je dois vous dire de vous abstenir avec soin, du défaut que la plupart des gens ont, et surtout les personnes de votre sexe, d'interrompre ceux qui parlent, et de fatiguer tout le monde par un babil continu. Souvenez-vous donc, que vous devez pour vous rendre agréables, pensez bien, parlez peu, et ne parlez que des choses que vous entendez. Ne vous répandez pas dans le grand monde ; sa fréquentation est toujours dangereuse, menez une vie retirée. Faites-vous des sociétés, où l'honneur, et la crainte de Dieu règnent. Occupez-vous à un travail honnête, aux ouvrages affectés à votre sexe. L'oisiveté est pernicieuse. Outre l'avantage que vous tirerez d'une conduite si sage, par rapport à votre réputation, vous en tirerez encore un autre, par rapport à votre établissement. Vous vous ferez rechercher par des personnes de mérite. Les hommes les plus libertins, les plus corrompus, aiment, et respectent la vertu ; que ne doivent donc pas faire ceux qui sont véritablement vertueux ? Si vous n'aviez, mes chères petites-filles, des mères, de qui l'exemple vous peut donner de meilleures leçons, que tout ce que je pourrais vous dire, j'entrerais dans un plus grand détail. Je me contente donc de vous /31/ exhorter à marcher constamment sur leurs traces, comme le moyen le plus sûr, pour vous acquérir une bonne réputation.

30. Je finirais ici, si je ne me croyais obligé de vous entretenir un moment, du triste sujet qui m'a forcé de quitter ma patrie. C'est la persécution, mes enfants, que Louis XIV roi de France, fit souffrir à tous ceux de ses sujets, qui professaient la religion réformée. Cependant il y avait un édit en leur faveur, qui devait non seulement les mettre à couvert de cette persécution ; mais encore de tout ce qui aurait pu les inquiéter par rapport à l'objet de leur foi. On nommait cet édit, l'Édit de Nantes, parce que Henri IV l'avait fait dresser dans cette ville de Bretagne. Ce fut au mois d'octobre de l'année 1685 qu'il fut révoqué ; après quoi, le roi, par une suite des sollicitations du clergé de son royaume, envoya des troupes dans toutes les provinces, pour obliger ses sujets réformés, à embrasser la religion romaine. Et comme on ne trouva pas les esprits disposés à ce changement, on lâcha des dragons dans toutes les maisons pour forcer les consciences. Ces apôtres d'un genre très propre aux fonctions auxquelles ils étaient employés, s'en acquittèrent selon l'esprit qui anime le clergé romain, contre ceux qui professent une religion différente de la sienne ; je veux dire, que ces nouveaux apôtres renouvelèrent envers les pauvres réformés, la /32/ barbarie la plus insigne qui fut jamais. Ils pillaient, ils saccageaient, et maltraitaient ceux des fidèles, qui résistaient à leur cruauté ; ils les empêchaient de dormir, ils leur arrachaient la barbe, ils leur versaient de l'huile bouillante sur les jambes, ils les pendaient par les pieds, ils les exposaient à la fumée la plus épaisse, jusqu'à ce qu'ils fussent près d'expirer. Enfin ils en usaient d'une manière, qui ne semblait convenir qu'aux animaux les plus féroces. Si la pudeur ne retenait ma plume, je vous représenterais en des termes bien plus forts, que ceux dont je me suis servi, jusqu'où les porta leur rage. Mais je laisse à l'histoire de notre temps, à vous instruire plus au long, de ce que je viens de ne toucher qu'en passant. Ce que j'ai dit suffit, pour vous faire comprendre que la religion romaine ayant des principes si cruels, elle ne saurait être celle de notre sauveur, qui n'a employé que la douceur de la

prédication pour convertir les hommes. Si de la cruauté de nos persécuteurs, nous passons à l'examen des dogmes de leur religion, nous verrons qu'ils sont directement opposés à l'Évangile. C'est ce que vous pourrez aisément reconnaître à leur culte, si vous le comparez à la loi de Dieu. L'Évangile nous propose Dieu, comme l'unique objet de notre adoration ; mais ils font entrer la Vierge Marie, les saints, les saintes, et les anges, dans le leur, ils les honorent comme des divinités. L'Écriture dit, que le sang de Jésus-Christ, nous lave de /33/ nos péchés, et ils ajoutent à ce sang précieux, le trésor des indulgences, et le feu imaginaire du purgatoire, dont il n'est point parlé dans la parole de Dieu, et qui a été inconnu aux plus purs, et aux plus anciens siècles de l'Église. L'Écriture défend de faire aucune image, pour se prosterner devant elle, et ils en placent dans toutes les églises, et dans les rues, auxquelles ils rendent les hommages religieux. L'Évangile nous dit, que le ciel doit contenir Jésus-Christ, jusques à la consommation des siècles, et on croit dans l'Église romaine, qu'il descend tous les jours pendant la messe, dans un morceau de pain, où ils veulent qu'il soit adoré. L'Évangile nous apprend que Jésus-Christ, en établissant le sacrement de la Sainte Cène, prit du pain, et du vin, pour représenter, l'un son corps rompu, et l'autre son sang répandu, pour la rémission des péchés ; mais par un attentat inouï, l'Église romaine a retranché la coupe au peuple. Au commencement il n'en était pas ainsi. Enfin, mes enfants, je n'aurais jamais fait, si j'entreprenais de vous détailler ici, toutes les oppositions qu'il y a entre l'Évangile, et la pratique de cette Église. Je pourrais vous entretenir encore de ses abus, par rapport à l'infailibilité prétendu du pape, de sa qualité usurpée de chef de l'Église, ou de vicaire de Jésus-Christ, par laquelle il prétend avoir la puissance, de pardonner les péchés. Mais cela me mènerait trop loin. Il suffit que je vous aie donné, une idée générale des erreurs, et des principes antichrétiens de cette Église. Pour /34/ peu que vous preniez la peine d'examiner les choses par vous-mêmes, vous trouverez que je ne les ai pas grossies, et je m'assure que vous aurez une juste et sainte horreur, pour une religion, qui a si fort défigurée et altérée la vérité. Si je n'avais pas été vivement frappé de l'évidence de ce que je viens de vous dire, je n'aurais pas assurément pu me résoudre, à quitter mon pays natal, et à tout abandonner pour vivre selon les lumières de ma conscience. Je vous exhorte donc, mes chers enfants, à aimer la religion dans laquelle, Dieu vous a fait la grâce de naître, qui est la seule véritable, et dans laquelle vous devez vivre et mourir, si vous avez votre salut à cœur ; mais souvenez-vous que ce n'est point parce que vous y êtes nés, et parce que je vous dis, qu'elle est la seule véritable, que vous devez l'aimer, et vous y attacher ; ce doit être uniquement, par la connaissance que vous en aurez, après un examen sérieux de sa conformité avec les Écritures. C'est par choix, et non par des préjugés, de l'éducation, et de la naissance, qu'il faut professer une religion. La foi aveugle, est une foi morte.

31. Voilà, mes très chers enfants, mes petits-fils, et mes petites-filles, ce que j'ai cru être obligé, de vous mettre par écrit, et dont je vous conjure de vous souvenir. Considérez ceci, comme mon testament. Lisez-le souvent, et conformez-y vos actions, le plus qu'il vous sera /35/ possible. Aimez votre Créateur, et soyez fortement persuadés, qu'il n'abandonne jamais ceux qui le craignent. C'est par où je finis, après vous avoir recommandé à sa miséricorde. Et à lui Père, Fils, et Saint-Esprit, soit honneur, et gloire, aux siècles des siècles !

Amen.

*Le Baron de S<sup>t</sup>. Hippolite<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> Le texte en italique a été écrit de la main de Louis de Montolieu.

*Je me serais fait un plaisir, mes chers enfants, d'écrire moi-même les instructions que je vous donne, si mon état me l'avait permis. Mais privé comme je le suis de la main droite, je n'aurais pu de la gauche qui me reste, faire cet écrit sans me fatiguer beaucoup ; ni sans le rendre plus imparfait encore par mon écriture. On se plaît davantage à lire les manuscrits qui sont copiés par une bonne main, que ceux qui sont mal écrits. C'est donc autant pour votre commodité que pour la mienne, que j'ai fait choix d'un écrivain. Je me flatte mes enfants, que ma précaution ne vous déplaira pas, mais qu'au contraire, elle vous engagera doublement, à la lecture d'un ouvrage, que je n'ai composé uniquement, que pour vous rendre gens de bien. Je prie Dieu qu'il ait le succès que j'en attends. Fait à Berlin le 18<sup>e</sup> décembre 1733.*

*Le Baron de S<sup>t</sup>. Hippolite*